

## **Baromètre de la qualité de vie et de l'attractivité touristique des Villes et des Villages Fleuris**

**Le Conseil national des Villes et Villages Fleuris a analysé les effets du label sur l'attractivité touristique des destinations dans la perspective des assises nationales organisées à Menton.**

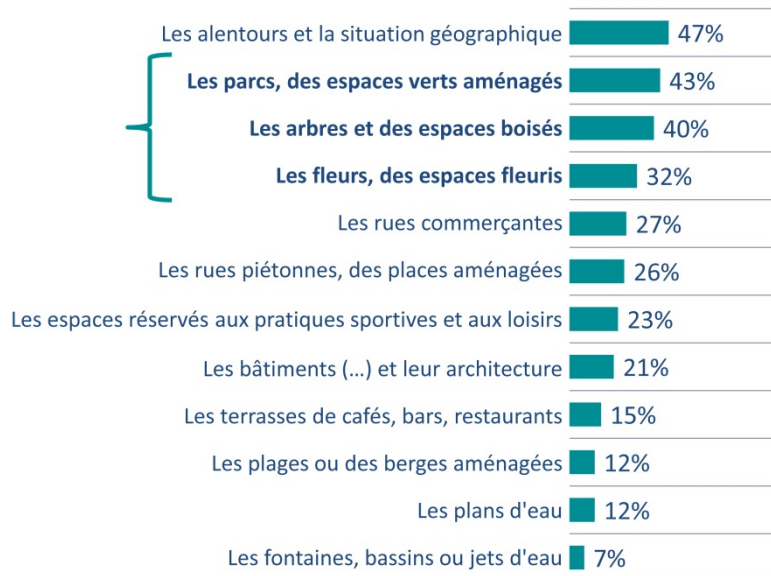
**En complément du baromètre initié en 2011 et actualisé en 2014, un travail a été effectué auprès du grand public avec l'institut de sondage IPSOS afin de mieux cerner les attentes des visiteurs en matière d'espaces de nature et de produits touristiques associés au label.**

Ce sondage a été réalisé sur la base d'un échantillon de 1 044 personnes représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus, résidant dans les communes labellisées Villes et Villages fleuris et dans les communes non labellisées. Cette enquête a été menée par internet, du 19 au 23 mai 2014, via l'Access Panel d'Ipsos selon une méthode des quotas basée sur le sexe, l'âge, la profession du chef de famille, la région, la catégorie d'agglomération et le nombre de fleurs pour les communes labellisées. Sans évoquer le commanditaire, la première partie de l'étude a cherché à confirmer ou infirmer la mesure réalisée en 2011 sur la qualité de vie perçue par les Français dans leur commune de résidence. La perception de la qualité de vie des habitants dans leur lieu de résidence est noté 6,1 en 2014 alors qu'elle était noté 5,8 en 2011.

### **Une meilleure qualité de vie dans les Villes et Villages Fleuris**

Si l'on croise la mesure sur la qualité de vie avec le niveau de labellisation des communes, la moyenne globale dans les villes labélisées est supérieure (6,4/10) à celle des villes non labélisées (5,8/10). La qualité de vie va croissant avec le nombre de fleurs qui récompense la commune, de 6,2/10 pour les communes « 1 fleur » à 6,7/10 pour les communes « 4 fleurs ». Cet écart s'explique principalement par le travail mené sur la qualité environnementale, en particulier dans le domaine des espaces verts. L'effet du label est par ailleurs significatif sur la perception de l'évolution de la qualité de vie. 39% des habitants des communes labellisées ont le sentiment que la qualité de vie s'est améliorée dans leur commune ces 5 dernières années, contre seulement 32% des habitants des villes non labélisées.

La question posée pour identifier les éléments qui contribuent le plus à la qualité de vie des habitants des communes met en avant une nette disparité entre les éléments végétaux et minéraux. Il apparaît que les paysages environnants et la situation géographique (accès aux grands espaces de loisirs, climat...) ainsi que les éléments végétaux présents au sein de la commune et qui constituent le paysage communal (les parcs, les espaces verts aménagés, les arbres, les espaces boisés et les espaces fleuris) arrivent en tête des éléments qui participent le plus à la qualité de vie des habitants au sein de leurs communes de résidence. Apparaissent plus en retrait les éléments constitués par le minéral.



Icono-1 :

Parmi les éléments suivants, quels sont ceux qui contribuent le plus à votre qualité de vie dans votre commune ?

(Source : CNVVF/IPSOS)

	Communes non labélisées	Villes et Villages Fleuris
Les espaces verts, les parcs, les jardins	5,8	6,6
Le fleurissement	5,7	7
La mise en valeur du patrimoine	5,4	6,3
La préservation de l'environnement et des espaces naturels	6,3	6,5

Icono-2 :

Les éléments qui contribuent à la qualité de vie dans les communes de moins de 2 000 habitants.

(Source : CNVVF/IPSOS)

	Communes non labélisées	Villes et Villages Fleuris
Les espaces verts, les parcs, les jardins	6,1	7,1
Le fleurissement	6	7,3
La mise en valeur du patrimoine	5,7	6,6
La préservation de l'environnement et des espaces naturels	6,1	6,6

Icono-3 :

Les éléments qui contribuent à la qualité de vie dans les communes de 2 000 à 20 000 habitants.

(Source : CNVVF/IPSOS)

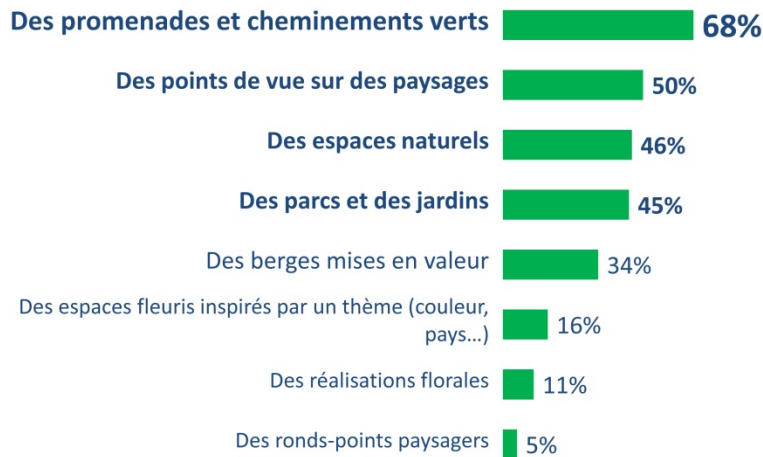
### Villes et Villages Fleuris, vecteur d'attractivité touristique

Dans le second volet de l'enquête réalisée par IPSOS, le CNVVF a souhaité évaluer les pratiques des visiteurs dans les domaines que viennent récompenser le label Villes et Villages Fleuris. Parmi les éléments constituant l'environnement physique d'une commune, les espaces paysagers et fleuris inciteraient 53% des personnes interrogées à choisir une commune comme destination pour un week-end ou des vacances. Au-delà de la situation géographique et du patrimoine bâti, les espaces fleuris et paysagers constituent une réelle alternative pour développer l'attractivité touristique des destinations.

En matière d'aménagements, les promenades et cheminements verts, les points de vue sur des paysages espaces naturels et les parcs et jardins sont les éléments qui participent le plus à rendre une ville ou un village agréable pour les vacances.

En matière d'animations, les personnes interrogées plébiscitent les événements culturels dans les jardins (66%), les fêtes des plantes et marchés aux fleurs (43%) ainsi que les visites guidées de parcs et de jardins (37%).

Enfin, pour 75% des Français, les labels, quels qu'ils soient, jouent un rôle important dans le choix d'une destination touristique.



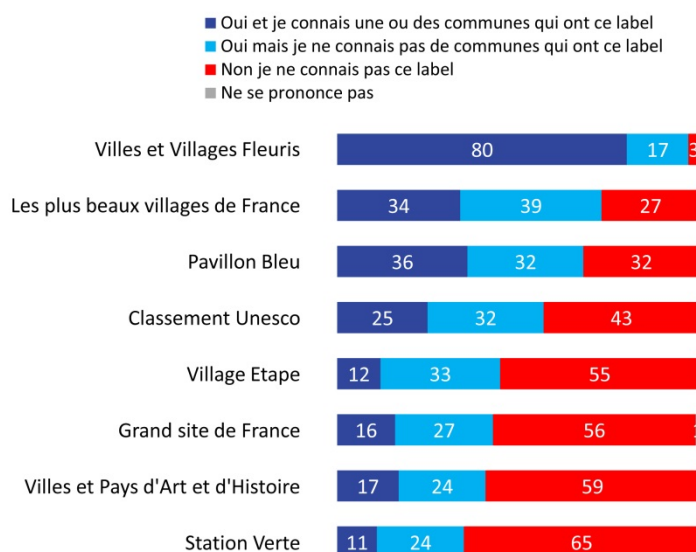
Icono-4 :

En matière d'aménagements, parmi les éléments suivants, quels sont les trois qui participent le plus à rendre une ville ou un village agréable pour les vacances ?

(Source : CNVVF/IPSOS)

### Villes et Villages Fleuris, le label des communes plébiscité par les Français

Le troisième et dernier volet de l'enquête réalisée par IPSOS a permis de mesurer et de conforter la notoriété du label. En réponse spontanée, sans montrer de logo ou de panneau, Villes et Villages Fleuris est le label le plus cité, par 65% des sondés. En réponse assistée, en présentant les visuels de différents labels, la notoriété est encore plus forte, 97% des sondés reconnaissent le panneau Ville Fleurie ou Village Fleuri et 80% peuvent citer des communes labellisées Ville Fleurie ou Village Fleuri. Les habitants savent globalement si leur commune est labellisée. 58% de ceux qui vivent dans une commune labellisée le savent et 59% de ceux qui vivent dans une commune non labellisée savent qu'elle n'est pas labellisée. Si le label induit spontanément l'embellissement des communes, il atteste également du respect de l'environnement et de l'attractivité territoriale. Pour 93% des sondés, le label est valorisant pour une commune. Il attire les touristes pour 81% et 78% estiment que le label atteste du respect de la nature et de l'environnement. 86% des habitants des communes non labellisées sont favorables à ce que leur commune rentre dans la démarche de labellisation.



Icono-5 :

Connaissez-vous les labels suivants qui sont attribués à certaines communes de France ? (L'intitulé et le logo de chaque label ont été présentés).

(Source : CNVVF/IPSOS)

## ENCADRE :

### Pratiques et attentes des acteurs du label Villes et Villages Fleuris

Menée en parallèle de l'étude IPSOS, l'enquête réalisée directement par le CNVVF auprès des acteurs de la labellisation fournit de nombreux éléments qui viennent confirmer et enrichir l'analyse effectuée auprès du grand public.

Mise en ligne entre le 10 avril et le 7 mai 2014, le questionnaire internet a été diffusé aux communes, aux intercommunalités, aux départements et aux régions. Sa diffusion s'est opérée grâce au réseau du CNVVF et à celui d'Offices de Tourisme de France.

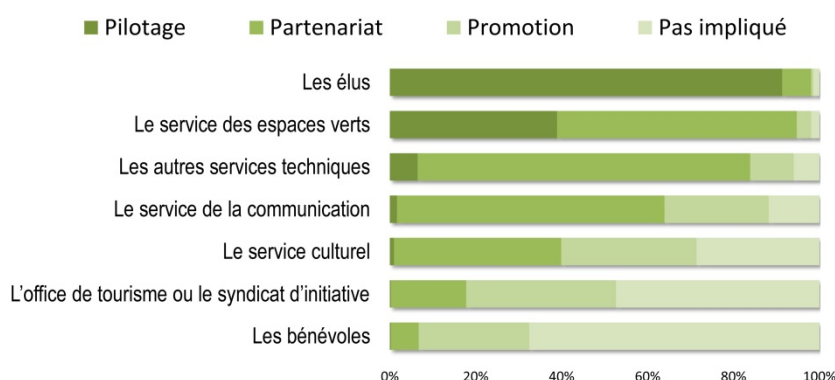
Sur le total des 691 réponses analysées, 86% des réponses proviennent à part égale des élus et des techniciens des espaces verts des communes. Les salariés des offices de tourisme communaux et intercommunaux ont globalement peu répondu à cette enquête.

Si l'enjeu de l'attractivité touristique constitue un enjeu prioritaire de la démarche de labellisation pour les acteurs interrogés, sa mise en œuvre n'est portée en très grande majorité que par les élus et les services techniques. L'office de tourisme est impliqué, au mieux, pour participer à la promotion de l'action, comme le confirme par ailleurs l'étude « Valoriser la nature en ville, vecteur de bien-être et d'innovation touristique » menée en partenariat avec Atout France.

Les actions qui participent le plus à la valorisation d'une offre touristique associée au label Villes et Villages Fleuris sont en matière d'aménagement des parcs et des jardins, des promenades et cheminements verts et des réalisations florales. Concernant les manifestations, les fêtes des plantes et de la nature, les itinéraires de découverte des jardins et espaces de nature et les visites guidées de parcs et de jardins semblent constituer les meilleurs leviers pour développer une offre touristique. Ces résultats viennent conforter les attentes du grand public identifiées par l'enquête IPSOS.

Quant aux clientèles, les seniors et les familles constituent les catégories les plus réceptives au label avec, en proportion non négligeable, les couples sans enfants.

Enfin, les principales attentes des acteurs pour développer l'attractivité touristique du label s'orientent vers la création d'itinéraires de découverte des Villes et Villages Fleuris, des conseils stratégiques pour valoriser les communes et le développement d'un agenda d'événements sur le site des Villes et Villages Fleuris qui existe déjà mais qui devra être mieux exploité.



Icono-6 :

Quels sont les acteurs impliqués dans la démarche de labellisation Villes et Villages Fleuris ?

(Source : CNVVF)